



Formation de Spécialiste en sécurité au travail et protection de la santé

Plan d'études 2025-2026

02.01.2025

Utilisation :

Le présent document permet aux participants au cours de Spécialiste STPS de visualiser leur plan de formation pour 2025-2026. Il présente les séminaires composant les modules de la formation, leurs durées, leurs objectifs et les dates prévues en 2025-2026.

L'organisateur est à disposition pour toute question (coordonnées en pied de page).

Avertissement :

Les dates, les titres et les objectifs des cours sont indiquées sous réserve de modifications.

Présence :

Tous les cours du module sont obligatoires. Une tolérance de 20% d'absence peut être admise sur justification. Une attestation de présence est remise après chacune des formations qui compose les modules.

MI : Module d'introduction (3h cours)

Intitulé et durée	Dates	Horaire
Introduction au cursus de spécialiste de la sécurité et à la protection de la santé	26.08.2025	13:30-16:30

MP1 : Appliquer les bases de la sécurité au travail et de la protection de la santé (42h cours)

Intitulé et durée	Dates	Horaire
Structure d'entreprise et gestion de projet	28.08.2025	08:30-12:30
Notions de base dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail	28.08.2025	13:30-17:30
Les métiers en santé et sécurité au travail et les partenaires associatifs	02.09.2025	13:30-17:30
Aspects juridiques de la santé et de la sécurité au travail	04.09.2025	08:30-12:30
Approfondissement des bases légales de la sécurité au travail et de la protection de la santé	04.09.2025	13:30-17:30
Maternité et jeunes travailleurs	08.09.2025	08:30-12:30
Les interlocuteurs officiels et les partenaires sociaux	08.09.2025	13:30-17:30
Gérer des situations critiques	16.09.2025	08:30-12:30
La responsabilité en santé et sécurité au travail	18.09.2025	08:30-12:30
Ateliers Module 1	25.09.2025	13:30-17:30
STPS-Examen MP1 (2h)	02.10.2025	13:30-15:30

MP2 : Créer et mettre en œuvre des concepts de sécurité et de protection de la santé (102 heures)

Intitulé et durée	Dates	Horaire
Systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail	07.10.2025	13:30-17:30
Méthodes de détermination des dangers et de gestion des risques-Bases (STPS)	09.10.2025	13:30-17:30
Méthodes de détermination des dangers et de gestion des risques (Approfondissement)	16.10.2025	13:30-17:30
Substances nocives - base	30.10.2025	08:30-12:30
Dangers mécaniques-partie 1	30.10.2025	13:30-17:30
Contraintes physiques particulières-Bruit, ultrason et pression atmosphérique	06.11.2025	08:30-12:30
Dangers mécaniques-partie 2	06.11.2025	13:30-17:30
Contraintes physiques particulières-Rayonnements	11.11.2025	13:30-17:30
Substances biologiques	13.11.2025	08:30-12:30
Dangers de chutes	13.11.2025	13:30-17:30
Dangers thermiques et Substances inflammables et explosives	18.11.2025	13:30-17:30
Contraintes psychiques	20.11.2025	08:30-12:30
Contraintes liées à l'environnement de travail	20.11.2025	13:30-17:30
Actions inattendues et défaillance de l'alimentation en énergie	25.11.2025	08:30-12:30
Dangers électriques	27.11.2025	08:30-12:30
Organisation du travail : Télétravail, co-working et travail à domicile	27.11.2025	13:30-17:30
Organisation du travail: Bases légales pour l'aménagement du temps de travail	06.01.2026	13:30-17:30
Contraintes exercées sur l'appareil locomoteur	08.01.2026	08:30-12:30
Organisation en cas d'urgence-Secours	08.01.2026	13:30-17:30
Organisation en cas d'urgence-Incendie	15.01.2026	08:30-12:30
Comment gérer les accidents du travail pour les prévenir ?	15.01.2026	13:30-17:30
La gestion des sinistres par la méthode statistiques	20.01.2026	13:30-17:30
La gestion des sinistres par la méthode de l'arbre des causes et d'autres moyens d'enquêtes	22.01.2026	08:30-12:30
Ateliers Module 2-Partie 1	29.01.2026	08:30-12:30
Ateliers Module 2-Partie 2	29.01.2026	13:30-17:30
STPS-Examen MP2 (2h)	10.02.2026	13:30-15:30

MP3 : Organiser les formations et la prévention (25 heures)

Intitulé et durée	Dates	Horaire
Participation des travailleurs	17.02.2026	13:30-17:30
Mise en place de formations en santé et sécurité au travail	19.02.2026	08:30-12:30
Documentation et recherche documentaire	19.02.2026	13:30-17:30
Campagne de prévention	03.03.2026	13:30-17:30
Instruction et autres moyens d'information	05.03.2026	08:30-12:30
Ateliers Module 3	10.03.2026	13:30-17:30
STPS-Examen MP3 (1h)	16-27.03.2026	

MA1 : Agir en tant que préposé à la sécurité et à la protection de la santé (34 heures)

Intitulé et durée	Dates	Horaire
Intégrer la STPS dans les processus d'entreprise	31.03.2026	13:30-17:30
Réception des équipements	02.04.2026	08:30-12:30
Procédures relatives aux autorités et organisation d'exécution	21.04.2026	13:30-17:30
Gestion des entreprises tierces	23.04.2026	08:30-12:30
Effectuer des audits	23.04.2026	13:30-17:30
Garantir la STPS dans la gestion des infrastructures-partie 1	28.04.2026	13:30-17:30
Garantir la STPS dans la gestion des infrastructures-partie 2	30.04.2026	08:30-12:30
Aménagement de postes	30.04.2026	13:30-17:30
STPS-Examen MA1 (2h)	07.05.2026	13:30-15:30

MO : Mettre en œuvre la sécurité au travail et la protection de la santé dans un contexte spécifique (22h)

Choisir une seule spécialisation : Construction OU Industrie OU Services

Spécialisation Construction-20h	12, 19 et 26 mai 2026 13:30-17:30 2 et 9 juin 2026 13:30-17:30
Spécialisation Industrie-20h	13, 21 et 28 mai 2026 08:30-12:30 4 et 11 juin 2026 8:30-12:30
Spécialisation Service-20h	11, 21 et 28 mai 2026 13:30-17:30 4 et 11 juin 2026 13:30-17:30
Examen de module (2h)	22 juin 2026 13:30-15:30

MPE : Module préparatoire aux examens (32 heures)

Préparation aux examens écrits -16h	17+21 août 2026 08:30-17:30
Préparation aux incidents critiques - 8h	24 août 2026 08:30-17:30
Préparation à la présentation orale - 8h	28 août 2026 08:30-17:30

Séance de clôture et remise des diplômes

Intitulé	Objectifs	Date 2026
Bilan du cursus et discussion	<ul style="list-style-type: none">- Pouvoir faire part de son avis sur l'organisation et le déroulement de la formation.- Retour sur le déroulement des examens et des résultats- Discuter de la possibilité de transfert, dans son activité professionnelle, des connaissances acquises.	Dates à déterminer.